

5 et 7 ans de prison pour les casseurs de Terre Blanche

Armés de haches, des individus cagoulés et gantés avaient brisé les vitrines et emporté 160000 € de bijoux exposés à l'hôtel Four Seasons de Tourrettes dans le Var en octobre 2010

Le visage dissimulé par une cagoule ou un foulard, ils avaient fait main basse sur 160000 euros de bijoux et montres de luxe exposés dans les vitrines, explosées à coup de hache, d'un somptueux hôtel du Var le 20 octobre 2010. Les auteurs du casse express de l'hôtel Four Seasons, domaine de Terre Blanche à Tourrettes, ont comparu hier dans le box du tribunal correctionnel de Grasse. Soupçonnés de vols en réunion, ils ont été condamnés à 7 ans, 5 ans, et 18 mois de prison.

Mohamed Mani, un Vallaurien de 30 ans, archiconnu de la justice pour ses 11 condamnations au casier, avait été arrêté la nuit des faits au domaine de Fayence à Tourrettes. Les malfaiteurs y avaient positionné une Audi A4 à bord de laquelle ils devaient prendre la fuite, après avoir abandonné la Mercedes avec laquelle ils ont forcé le portail du domaine de Terre

Blanche. Peu loquace à l'audience, il n'a pu que reconnaître sa participation. L'individu qui l'accompagnait ? « C'était Karim » lâche le prévenu, mettant hors de cause son ami d'enfance Yosri Jabbari, 29 ans, à ses côtés dans le box. Un plombier du Plan de Grasse que le parquet désigne comme l'instigateur du casse.

Traqué par la police

Depuis plusieurs semaines, Jabbari était traqué par la police. Soupçonné d'appartenir au gang des casseurs de distributeurs automatiques de billets à la pelleuse (charges abandonnées contre lui par la suite), il avait été vu à plusieurs reprises dans des voitures volées dans les Alpes-Maritimes et faussement immatriculées.

« Les policiers se sont trompés. Mon seul tort dans cette affaire, c'est d'avoir conduit une Mercedes pour faire le tour du Cap d'Antibes. On me l'a prêtée. Je croyais qu'elle était louée » assure le



L'hôtel du prestigieux domaine de Terre Blanche à Tourrettes (Var) accueillait une exposition de bijoux et montres de luxe.

(Photo P. L.)

Grassois aux cheveux coupés ras, 8 fois condamné par la justice.

« Impossible ! Depuis des semaines, les policiers venaient avec la photo de Jabbari. Ils connaissaient son visage » avance M^e Adrien Verrier, avocat de cinq fonctionnaires de la brigade de recherche et d'intervention

(BRI), blessés lors d'une course-poursuite digne d'un film hollywoodien le 20 octobre 2010.

Le conducteur de la Mercedes avait délibérément percuté quatre véhicules de police et réussi à s'échapper. « Même sommé de s'arrêter, même mis en joue, malgré plusieurs tirs dans les

roues, il a, sans aucune conscience du danger, continué à rouler à tombeau ouvert » poursuit l'avocat.

« Ça peut pas être moi, j'avais pas le permis » réagit Jabbari.

« On a à faire à une équipe de professionnels, résume le procureur adjoint Jean-Louis Moreau. Ils savaient que le Four Seasons accueillait une exposition de bijoux. Les villas cambriolées le 2 octobre à Valbonne et le 12 octobre à Mougins, avaient été au préalable repérées ».

C'est dans cette dernière que la clé de la Mercedes avait été dérobée.

À l'intérieur de la berline, retrouvée abandonnée, les policiers avaient découvert une casquette, des gants et un jeans.

« Vous avez reconnu que le jeans était à vous, rappelle le président Marc Joando au Grassois. Vous l'avez laissé dans une voiture abandonnée en rentrant d'une soirée avec votre maîtresse car vous ne vouliez

pas que votre compagne l'apprenne » ajoute le magistrat amusé.

« J'ai dit ça pour qu'on m'autorise à fumer une cigarette et appeler ma famille » répond le mis en cause, condamné à 8 reprises.

« D'autres se sont servis de la Mercedes : les casseurs de distributeurs de billets à la pelleuse. Délits auxquels il n'a pas participé » indique son avocat M^e Frédéric Hentz qui plaide la relaxe pour les vols.

« Mani a reconnu sa part de responsabilité. Peut-on lui reprocher de ne pas parler des autres ? Je ne crois pas » intervient M^e Marie Seguin. M^e Franck Koubi, conseil du troisième individu, Dany Mendès, présent lors des cambriolages, demande la clémence : « Il s'est rendu à la police ».

Mais le tribunal confirme en partie les réquisitions du parquet et condamne Jabbari et Mani à 7 et 5 ans de prison. Mendès à 18 mois.

MATHILDE TRANOY
mtranoy@nicematin.fr